

Centre Nature et Vie

Bulletin de réservation de l'hébergement

en stage jeûne et randonnée

selon disponibilités

Nom.....Prénom.....

adresse:.....

.date de naissance :...../...../.....

profession.....tel

email:

veuillez me réserverplace (s) du : / /201

au : / /201

pour un séjour Randodiète (indiquez votre heure d'arrivée prévue) :

Vous arriverez par : voiture , train , avion , autre :

je choisis l'option :

1 place dans une chambre à 2 * (lit 90): 30€ /j x(nb jours)€

1 place dans une chambre à 2 +salle de bain*(lit 90): 36 €/j x(nb jours) €

1 place dans une chambre seule *(lit 90): 43 €/j x(nb jours)€

1 place dans chambre seule avec salle d'eau *(lit 90) :51 €/j x(nb jours)€

Options complémentaires

*Choix de la literie

Pour une literie de 130: option à 5€/j

1 place en chambre à 2 : 35 €/j.x(nb jours)€

1 place en chambre à 2 avec salle de bains: 41 €/j x(nb jours):€

1 place en chambre seule: 48 €/j x.....(nb jours) €

1 place en chambre seule avec salle de bains : 56 €/j x(nb jours): €

Demande de studio Ch34, lit 90, lit 160, 1 cuisine,1 salle de bains wc

1place en chambre à 2, lit 90 : 55 €/j x.....(nb jours): €

1 place en chambre à 2, lit 160 : 64 €/j x.....(nb jours): €

1 place en chambre seule, lit 90 : 60€/j x(nb jours):..... .. €

1 place en chambre seule, lit 160 : 69 €/j x.....(nb jours)..... ..€

Transport : - voiture : trajet gare/Aéroport /Centre : 12 € €

- voiture : accompagnement sorties sites touristiques : 0,80 €/km

Location : - vélo Vtc : 12 € / jour nb J x 12 € =€

- vélo électrique : 25 € / jour nb Jx 25 € =€

total.....

S'inscrire auprès de Fiona Madden, gérante SARL Nature et Vie (agrée pour recevoir les chèques-vacances) en expédiant le règlement des arrhes pour la réservation d'un quart du coût global, soit€ (arrondi à 1€)

Il y a possibilité d'anticiper la venue par rapport au stage jeûne et randonnée. [De même la prolongation de journées est possible après un tel stage.

Le coût **de ces** journées (constituées par des nuitées) est identique aux coûts proposés durant le stage de jeûne et randonnée.

Attention si le service du suivi alimentaire (hors hébergement) est sollicité, le coût de la journée est celui du Centre Nature et Vie. [Document d'inscription sur demande.

> **Envoyer le chèque hébergement à**

Nature et Vie (Fiona Madden) - 8 impasse des roitelets - 56270 Ploemeur -
tel 02 97 82 85 20

> **Ou règlement par virement:**

en France rib 13807 00026 27021062328 10

de l'étranger IBAN FR 76 1380 7000 2627 0210 6232 810

BIC/SWIFT CCB PFR PP NAN

DOMICILIATION BPATL Ploemeur 56270 France.

> le règlement par carte bancaire n'est pas accepté

Gestion des arrhes En *cas* de défection les arrhes *restent* propriété de l'hébergeur, récupérables uniquement sur un stage ultérieur durant un an.

email : nature.et.vie@wanadoo.fr site : www.nature-et-vie.fr 2/2

Cochez vos options choisies et les reporter en page 1.

L'accès à Nature et Vie permet d'effectuer les séances prévues pour externes ou internes. Les formalités et prix sont indiqués sur des documents séparés.

Comment réserver ?

Commencez par téléphoner ou faire un email ou courrier à Nature et Vie pour vérifier que la période de votre choix est disponible. Précisez bien les dates de début et fin de séjour, ainsi que le type de place choisi. Indiquez si vous êtes seul ou accompagné. Faites une inscription par personne. Précisez bien vos coordonnées-adresse-téléphone-email.

Le contrat d'hébergement vous sera expédié. A sa réception, accompagné des arrhes réglés et encaissables, un exemplaire signé du gérant de Nature et Vie vous sera retourné dans les plus brefs délais, si possible par mail que vous aurez pris soin d'indiquer.

Le solde du séjour est à régler impérativement à l'arrivée. Préparez ce règlement.

En cas d'annulation

Toute annulation doit être notifiée par écrit lettre ou émoi 1.

Les arrhes restent légalement acquises à Sarl Nature et Vie sauf reprise d'un stage dans l'année à suivre où elles sont revalidées.

Si le stagiaire ne s'est pas présenté le jour mentionné au contrat d'hébergement, passé 24 heures et sans avis notifié au gérant, les arrhes restent définitivement acquises à Sarl nature et vie.

Les stages sont libres du 1er janvier au 31 décembre, mais en cas de force majeure, en cas d'annulation du stage, le gérant de Nature et Vie versera le double du montant des arrhes perçues au stagiaire évincé.

Informations

Les chèques-vacances sont acceptés en arrhes ou en règlement à Nature et Vie.

Les animaux ne sont pas admis dans le centre Nature et Vie.

Il est interdit de fumer dans le centre Nature et Vie.

L'accès wifi est interdit pour éviter les ondes électromagnétiques. La connexion à internet des stagiaires s'effectue à la médiathèque de Ploemeur, à 30mn à pied.

date: / /201_

stagiaire: nom:

prénom:

"lu et approuvé" Signature

Signature de l'hébergeur, la gérante Fiona Madden